

Le droit et le chiffre nordistes mettent en avant les pépites régionales

Pour leur deuxième édition, les grands prix de l'innovation et de la performance droit finance ont rendu leur verdict : 12 prix pour récompenser la créativité et l'excellence des acteurs régionaux.

Les professions du droit et du chiffre organisaient le 7 juin à la CCI Grand Lille la deuxième édition de leurs grands prix, sous l'égide de Lille Place Tertiaire et de ses deux clubs Lille Place Financière, présidée par Grégory Samson, et Lille Place Juridique, présidée par Bruno Contestin. Pas moins de 12 grands prix sont venus souligner l'excellence et la créativité de notre tertiaire supérieur devant un parterre de près de 300 professionnels qui n'avaient pu se réunir depuis trois ans et demi, pour cause de Covid.

« L'objectif est de montrer que notre région a des talents, qu'on trouve ici une expertise tout à fait comparable qu'à Paris, mais à des tarifs compétitifs et dans notre univers culturel », plaide Grégory Samson. « Beaucoup d'entreprises ont le réflexe parisien par sécurité, mais aussi par méconnaissance et par une certaine forme d'accoutumance. Il faut être un peu curieux et courageux pour s'intéresser à un cabinet régional », complète son homologue Bruno Contestin.

Le palmarès 2022

Formation et innovation académique : Renaud Beaupain (Ieseg) et Cyprian Tudor (Université de Lille)

Ecoles et universités : Romain Musart pour l'école du discours (la Catho) et Théo Bonningues pour la clinique juridique de Lille

Efficacité opérationnelle et valeur ajoutée : Christophe Triquet, dirigeant de Benefiz, et Laurent Prévost pour KPMG

Notaires : Rémy Blondelle du cabinet TSD, et David Gauthier du cabinet Fontaine Roussel e& Associés.

Engagement sociétal : Laurent Lemoine pour Autonomie et Solidarités, et Sandrine Leman pour la société CFC Solutions-Les Echéanceurs.

Huissiers : José Lison pour SCP Lison & Associé et Hervé Marcotte Ruffin, du cabinet Sinequae.

Avocats : Guillaume Ghestem pour le cabinet Essentiel Avocats, Thomas Deschriver pour CVS Avocats, et Quentin Leclerc pour le cabinet Leclerc-Lemaître Avocats.

Conseil-financement-fusion-acquisitions-transmission : Ghislain Verstraete, de Verspieren, et

Raphaël Cavois et Stéphanie Malysse pour la BPN.

Experts-comptables : Marie Lelieur pour le cabinet Terre d'entrepreneurs, et Arnaud Bernard pour SLG Expertises.

Outil de financement et couverture assurantielle : Jean-Louis Guérin, pour Finorpa et Laurent Deswarte pour le fonds FE2T de l'IRD.

Commissaires aux comptes : Laurent Bazin, de chez Axis Expert Conseil, et Romain Lancelle pour EY Audit et Conseil.

Enfin, le « Super grand prix » de Lille Place Financière revient à Jack Hermann Ntocko et Jean Cédric Bekalé pour leur start up Tradein.



[https://media.eco121.fr/cache/uploads/2022/122/soiree finance droit.png/60f16f4893078949121c3b453f88356b](https://media.eco121.fr/cache/uploads/2022/122/soiree%20finance%20droit.png/60f16f4893078949121c3b453f88356b)



<https://media.eco121.fr/cache/uploads/2022/122/soiree%20finance%20droit.png/60f16f4893078949121c3b453f88356b>

par Olivier Ducuing

